CONTRAT DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE POUR LES FACTURES DU SERVICE PERISCOLAIRE (restaurant scolaire et garderie)

Dispositions générales : Les usagers du service périscolaire choisissent comme mode règlement le prélèvement automatique au 15 du mois.
Chaque année le prélèvement automatique sera automatiquement reconduit.

Changement de compte bancaire : Le redevable qui change de numéro de compte bancaire, d'agence, de banque, doit se procurer un nouvel imprimé de demande d'autorisation de prélèvement auprès du service périscolaire de la mairie, le compléter et le renvoyer accompagné du nouveau RIB.

Echéances impayées : Si un prélèvement ne peut être effectué sur le compte du redevable, il ne sera pas automatiquement représenté. **Les frais de rejet sont à la charge du redevable.**
L'échéance impayée est à régulariser en mairie sous 8 jours avant la prise en charge de la dette impayée par la TRESORERIE.

Fin de contrat : Il peut être mis fin au contrat de prélèvement par l'une ou l'autre des parties (mairie / famille). Pour toute modification la famille devra informer le service périscolaire par simple lettre, avant le 25 du mois en cours.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la COMMUNE DE PONT-DE-L'ISERE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la COMMUNE DE PONT-DE-L'ISERE.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
NOM, PRENOM : ADRESSE :	COMMUNE DE PONT-DE-L'ISERE Place de la Mairie 26600 PONT-DE-L'ISERE Identifiant créancier SEPA (ICS) : **FR27ZZZ809FDB**

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER
NOM ET ADRESSE DE LA BANQUE :

IBAN **BIC** **( )**

Type de paiement : paiement récurrent / répétitif

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Nom du tiers débiteur (si différent du débiteur lui -même et le cas échéant) :

Bon pour accord de prélèvement mensuel,

Le redevable M. ou Mme .....

Fait à PONT DE L'ISERE Le ..... / ..... / ..... Signature :